Bienvenue sur le réseau



grand avignon
communauté d'agglomération

tcra
on n'arrête pas d'avancer

Sommaire

Édito

La question des transports et des déplacements est aujourd'hui cruciale pour notre agglomération. Et il nous faut trouver des solutions pour améliorer notre vie quotidienne, redonner du souffle à nos villes et surtout préparer l'avenir par une politique plus respectueuse de l'environnement.

Agir en faveur d'une mobilité durable, cela veut dire **développer l'offre de transports en commun, favoriser l'utilisation des modes de déplacement doux et faciliter les transferts d'un mode de déplacement à un autre.**

Le Grand Avignon s'y emploie depuis plusieurs années. La dynamique de changement est déjà bien engagée et s'est ainsi traduite par des réalisations majeures : le réseau de bus TCRA, les parkings relais desservis par des navettes gratuites, les Baladines, Vélopop, le pôle d'échanges du Cours Kennedy et bientôt, peut-être, un réseau de transports en commun en site propre, grâce au **projet de tramway** sur lequel travaille actuellement le Grand Avignon.

Toutes ces innovations visent à rendre l'agglomération plus douce et plus mobile, en améliorant notre vie quotidienne. **Ce livret vous aidera à découvrir en détail toutes les solutions mises en place par le Grand Avignon pour faciliter vos déplacements.**

Marie-Josée Roig
Présidente
de la Communauté
d'agglomération
du Grand Avignon



Avec le Grand Avignon, bougez sur tous les modes !

Soucieux de proposer une organisation des transports collectifs toujours plus efficace et pertinente, le Grand Avignon déploie chaque année des efforts financiers et matériels importants pour desservir les 13 communes de l'agglomération.

Renouvellement du parc de bus, réorganisation et prolongement des lignes, renforcement de la sécurité, amélioration du service, des cadencements et de l'accessibilité, mise en service de nouveaux équipements, **le Grand Avignon agit sur tous les plans et tous les modes pour proposer une alternative à la voiture et promouvoir les déplacements les plus économes en énergie.** Avec pour finalité, une agglomération plus harmonieuse et plus agréable à vivre pour tous.

Le réseau de transports collectifs du Grand Avignon, exploité par TCRA, s'appuie sur un dispositif global composé d'**une trentaine de lignes** qui dessert les communes de l'agglomération, un système de **navettes gratuites** qui relient les parkings relais de l'Ile Piot et des Italiens au centre ville d'Avignon, des véhicules écologiques comme les **Baladines**, un système de vélo en libre-service baptisé **Velopop**, un service de transport à la demande, « **Mobilobus** », ainsi qu'un **pôle d'échanges et de régulation du trafic** des bus sur le Cours Kennedy. Le Grand Avignon a imaginé une solution pour chacun de vos déplacements



Le réseau de transports collectifs du Grand Avignon, ce sont :

- ➜ **26,3 millions d'euros** en 2009 en faveur des transports en commun
- ➜ **8,5 millions** de voyageurs
- ➜ **30** lignes pour desservir les communes de l'agglomération
- ➜ **100 bus sécurisés** et équipés de caméras de vidéosurveillance
- ➜ **4** Baladines
- ➜ **200 vélos** en libre-service
- ➜ 1 service de transport à la demande, **Mobilobus**
- ➜ **1 service pour les personnes à mobilité réduite**
- ➜ **2 navettes gratuites** au départ des parkings Piot et Italiens
- ➜ **1 pôle d'échange** sur le Cours Kennedy

Gratuité sociale : un coût important pour le Grand Avignon

Afin de faciliter l'accès du plus grand nombre aux transports en commun, un système de gratuité pour plusieurs catégories de personnes a été mis en place sur l'ensemble du réseau. Cela représente une part importante des utilisateurs, puisque **31 % des titres utilisés sont des titres gratuits !**
D'ailleurs, la seule gratuité sociale représente un coût de plus de **1 million d'euros** par an pour le Grand Avignon, c'est-à-dire autant, ou parfois plus, que les réseaux qui accordent la gratuité totale.

infos pratiques

Évènement

TCRA est acteur et participe activement aux nombreuses manifestations et évènements qui se déroulent dans les communes du Grand Avignon.

Le Festival d'Avignon a son service Bustival



Comme chaque année, pendant la période du Festival d'Avignon, TCRA met en place le service **Bustival**.

- ➜ **En journée,** les bus du réseau TCRA vous transportent facilement sur tous les lieux de spectacle et sur les 13 communes du Grand Avignon.
- ➜ **En nocturne**, **3 lignes spéciales Bustival** vous font profiter du Festival en toute tranquilité **jusqu'à 2h du matin** environ.

Et en plus, **bénéficiez des navettes parkings gratuites :**

- Navette Parking des Italiens de 7h15 à 01h50 du matin
- Navette Parking Piot de 7h35 à 1h55 du matin

TCRA vous offre des tarifs adaptés et pratiques pour voyager en toute liberté sur toutes les lignes de bus.

Abonnement hebdo Bustival à 14 € pour 7 jours de bus. En vente à l'agence commerciale TCRA.

Les manifestations

Dans le cadre de manifestations, le Grand Avignon et TCRA organisent les dessertes en bus de ces évènements. Des **bus et des navettes bus sont mis en place** afin de permettre aux usagers de s'y rendre directement et facilement.

Infos TCRA

Pour vous TCRA a développé plusieurs outils de communication complémentaires à la documentation clientèle.

BusNews



est un **service gratuit d'information**, qui permet de recevoir par SMS en avant première les perturbations (déviations, travaux, manifestations, arrêts provisoires...).

Inscrivez-vous **gratuitement** au service BusNews en vous rendant sur le site **www.tcra.fr** dans la rubrique BusNews. Vous pouvez également vous abonner à la newsletter BusNews pour recevoir les actualités du réseau par e-mail.

Site Web : www.tcra.fr

Vous pouvez consulter les horaires et les itinéraires de l'ensemble des lignes de bus du réseau TCRA, les services scolaires ainsi que la gamme tarifaire.



vélopop'

Vélopop, c'est :

Un système de location de vélo en libre-service créé par le Grand Avignon, accessible 7j / 7j et 24h/ 24h.

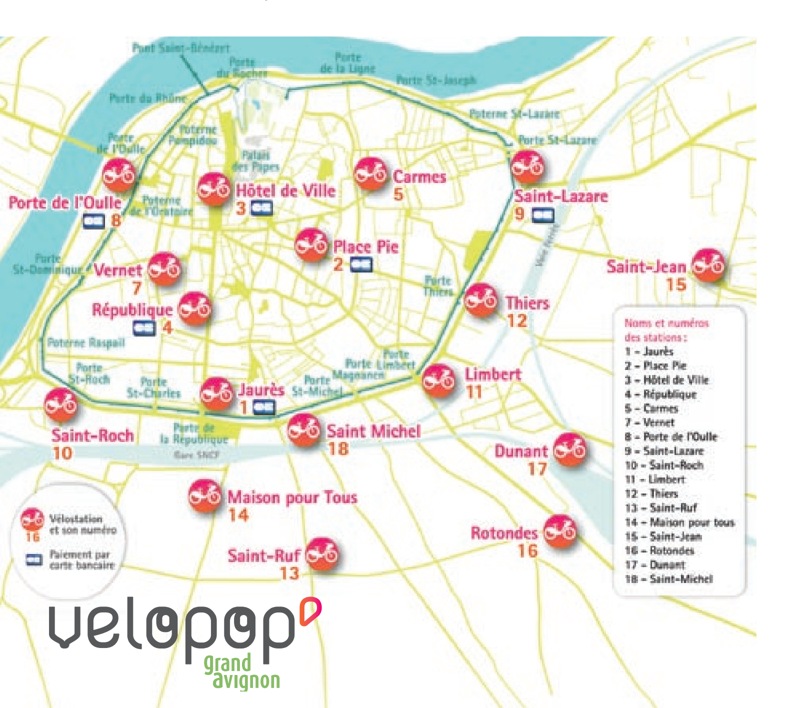
➜ 200 vélos « nouvelle génération » en libre service



- Un mécanisme sans chaîne pour éviter les salissures et les déraillements
- Un éclairage complet pour votre sécurité
- Un système antivol renforcé pour résister au vandalisme
- Un panier ergonomique pour transporter vos affaires tout en gardant un oeil dessus.

➜ 17 stations à votre disposition

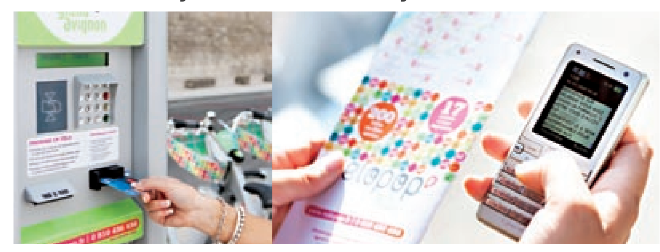
- Réparties dans le centre ville et à l'extérieur des remparts
- 6 stations équipées d'un système de carte bancaire
- 4 stations équipées d'un panneau solaire
- Implantées dans des sites offrant des échanges avec le réseau de transport en commun TCRA.



Comment fonctionne Vélopop ?

➜ Ponctuellement avec une carte bancaire

Formule 1 jour ou Formule 7 jours



Se rendre directement à une station équipée d'un lecteur CB ou téléphoner au 0810 456 456 pour obtenir un code d'accès qui permet de prendre et de rendre un vélo de façon illimité pendant 1 jour ou 7 jours.

➜ Régulièrement avec l'abonnement

Abonnement 1 an

Télécharger un formulaire d'abonnement sur **www.velopop.fr** ou se rendre directement à l'agence commerciale TCRA muni des pièces suivantes : une pièce d'identité, une photo d'identité et un RIB. Une carte d'abonné Vélopop sera délivrée.

Les tarifs

Tarifs à chaque location

	Droit d'accès	1ère 1/2 heure	Chaque 1/2 heure supplémentaire
Forfait 1 jour	1 € +	Gratuite	1 €
Forfait 7 jours	3 € +	Gratuite	1€
Abonnement 1 an	15 € +	Gratuite	0,50 €
Abonnement 1 an (carte annuelle bus Mistral, Jeune et Junior)	Gratuit	Gratuite	0,50 €
Abonnement 1 mois (carte mensuelle bus)	2 €	Gratuite	0,50 €

Gratuit avec votre abonnement de bus annuel Mistral, Jeune et Junior

Encore plus mobile !
Pour faciliter vos déplacements, jouez la complémentarité Vélopop + bus

- **150 €** de dépôt de garantie en cas de non restitution du vélo dans les 24 h
- **15 €** de pénalité en cas de perte de clé ou de dégradation.

Plus d'infos sur www.velopop.fr

la baladine

La Baladine, c'est :

Un petit véhicule urbain écologique, 100% électrique, non polluant et silencieux qui dessert le centre ville d'Avignon.



Transport idéal pour visiter et voyager dans les rues piétonnes et commerçantes du centre historique d'Avignon.

Comment fonctionne La Baladine ?

La Baladine circule sur un circuit intra-muros et s'arrête pour vous sur un simple signe de la main du **lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h et tous les jours en juillet et août de 10h à 20h**.



Les tarifs

0,50€ le voyage !

La Baladine propose une tarification particulièrement attractive :

Formule	Tarification
Ticket Baladine 1 voyage	0,50 €
Ticket Baladine10 voyages	4 €
Pour les abonnés TCRA Mensuel*	2 € accès illimité pendant 1 mois
Pour les abonnés TCRA Annuel*	Gratuit

* abonnements payants exclusivement

Les tickets Baladine sont en vente dans la Baladine et à l'agence commerciale TCRA.



mobilobus

Mobilobus, c'est :

Un **service de transport à la demande** qui facilite les déplacements en complément des lignes régulières.
MOBILOBUS est réalisé avec un **véhicule pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes.** Les prises en charge s'effectuent aux arrêts **MOBILOBUS** identifié par le logo.

Comment fonctionne Mobilobus ?

MOBILOBUS circule sur les communes d'Entraigues, de Morières/Montfavet, de Rochefort du Gard/Saze et sur le quartier de Font d'Irac.

Du lundi au samedi,

- de 9h à 11h30
- de 14h à 16h45
- de 18h30 à 19h30

N° VERT APPEL GRATUIT **0800 456 456**

Réservation **par téléphone au jusqu'à 2h avant le déplacement** (sous réserve de disponibilité) du **lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 8h à 11h30** sauf les jours fériés.

En service été, **MOBILOBUS** évolue et dessert la commune de Velleron et le quartier de la Barthelasse.

Les tarifs

Son prix = **1,50 €** le voyage, il donne droit à la **correspondance d'1 heure sur toutes les lignes du réseau TCRA.**
Pour plus de facilité, les tickets MOBILOBUS sont en vente chez les commerçants dépositaires (liste p.30/31).

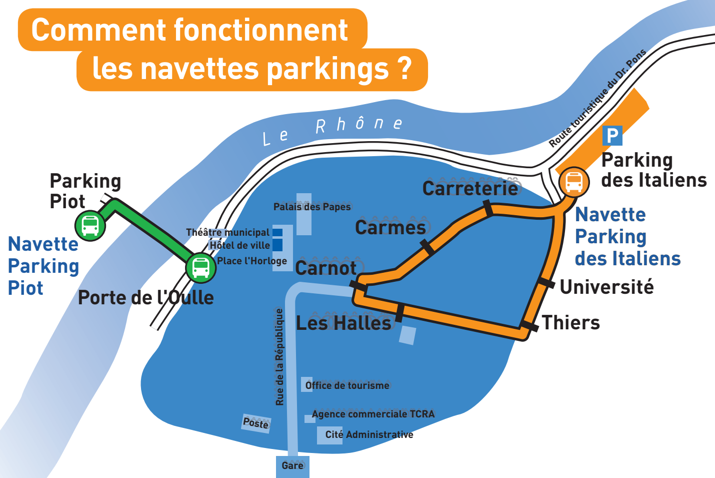


les navettes parkings

Les navettes parkings, ce sont :

Des navettes qui relient deux parkings proches de l'intramuros au centre ville d'Avignon. Les parkings sont aménagés pour trouver une place rapidement, ils sont gratuits et surveillés quotidiennement.

Comment fonctionnent les navettes parkings ?



➜ Navette parking Piot

Elle relie le parking Ile Piot et la Porte de l'Oulle. Le parking de l'île Piot est situé à côté du pont Edouard Daladier. La navette Parking Piot vous dépose à la Porte de l'Oulle (où de nombreuses correspondances sont possibles avec les lignes 10, 11, 15, 16 et 20) à 5 min de la Place de l'Horloge.

➜ Navette parking des Italiens

Elle relie le parking des Italiens à l'arrêt Carreterie, l'arrêt Carmes (rue Carreterie), l'arrêt Carnot, la Place Pie, l'arrêt Académie et l'arrêt Thiers.
Le Parking des Italiens est situé près du boulevard Saint Lazare. La navette parking des Italiens vous dépose à la Place Pie (où de nombreuses correspondances sont possibles avec les lignes 1, 3, 4, 6, 9 et 12) au coeur de la ville.

Au mois de Juillet pendant la période du festival, les navettes parkings fonctionnent **jusqu'à 2h du matin du lundi au dimanche.**

Les tarifs

Les navettes parkings vont vous permettre de vous déplacer **gratuitement** en toute tranquillité du parking au centre ville de 7h00 à 20h00.

navette tgv

La navette TGV, c'est :

Une navette qui relie la gare TGV à Avignon Poste.

Comment fonctionne la navette TGV ?



Elle fonctionne tous les jours de **5h30 à 23h30.** Le terminus Avignon Poste est un pôle d'échange bus qui permet la correspondance avec l'ensemble des lignes du réseau de bus TCRA.



Les tarifs

Pour simplifier votre voyage, achetez votre billet pour la navette Avignon Poste/Avignon TGV en même temps que votre billet de train. Ce pass est valable 24h sur l'ensemble des lignes du réseau de bus TCRA et coûte **3€**. Vous pouvez vous le procurer à l'**agence commerciale TCRA** ou au **kiosque TGV**, situé en face de la gare TGV.

transport des personnes à mobilité réduite

Le service PMR, c'est :

Un service pour **personne à mobilité réduite qui fonctionne sur réservation** par téléphone au 04 32 76 00 04. Le service PMR est réalisé par un véhicule aménagé pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes et 2 fauteuils roulants. Ce service circule sur les 13 communes du Grand Avignon, du lundi au samedi de **8h15 à 13h00 et de 13h45 à 18h30.**

Qui bénéficie du service PMR ?

Toute **personne handicapée titulaire d'une carte d'invalidité supérieure ou égale à 80%** et présentant un handicap moteur empêchant l'accès aux bus des lignes régulières du réseau TCRA, bénéficie du service PMR. Pour les personnes en fauteuil roulant, un accompagnateur est fortement conseillé.
Pour accéder au service, il faut être titulaire de la carte des APF (Association des Paralysés de France) ou obtenir l'accord d'un médecin expert après visite médicale :



Docteur MANFREDI
Rue des Frères Brian à Avignon
Tel : 04 90 87 44 87

Modalités d'inscription

Un dossier comprenant :

- Un courrier de demande avec les coordonnées précises, le numéro de téléphone et préciser si le client se déplace en fauteuil roulant,
- La photocopie de la carte d'invalidité,
- La photocopie de la carte des APF ou l'attestation du Docteur MANFREDI,
- Une photographie d'identité.

Déposez ou envoyez votre demande à :

TCRA - ZI de courtine - BP 915 - 84090 Avignon cedex 9

Dès réception du dossier, TCRA établira une carte personnalisée au service PMR qui sera envoyée par courrier au client avec le règlement du service.

Les tarifs

1,20 € le voyage à acheter au conducteur sur présentation de la carte d'ayant droit. Gratuité pour l'accompagnateur des personnes en fauteuil roulant.

prime transport

La prime transport, c'est :

Une participation de l'employeur de 50 % sur les abonnements transports en commun et sur les abonnements de location de vélos.

(L'article n° 20 de la loi 2008-1330 du 17 décembre 2008 et le décret 2008-1501 du 30 décembre 2008 demandent aux employeurs de participer aux frais engagés par leurs salariés pour se rendre sur leur lieu de travail en leur versant une **prime transport**).
Consultez l'intégralité du texte de loi et du décret sur le site **www.legifrance.gouv.fr**

Qui bénéficie de la prime transport ?

Tout salarié qui utilise les transports en commun pour des trajets domicile/ travail.

- **Pour les salariés intérimaires,** une attestation sur l'honneur adressée à l'entreprise de travail temporaire mentionnée à l'article L. 1251-45, qui est leur employeur, suffit pour ouvrir droit à la prise en charge des frais d'abonnement à un service de transport public de voyageurs ou à un service public de location de vélos.
- **Le salarié à temps partiel,** employé pour un nombre d'heures égal ou supérieur à la moitié de la durée légale hebdomadaire ou conventionnelle, si cette dernière lui est inférieure, bénéficie d'une prise en charge équivalente à celle d'un salarié à temps complet.

Comment fonctionne la prime transport ?

Pour bénéficier de la prime, il suffit d'**acheter son titre de transport à l'agence commerciale TCRA** et de demander un justificatif qui devra être présenté à l'employeur pour procéder au remboursement de l'abonnement à hauteur de 50%.

Les tarifs

Exemple de titres de transports :

Titre de transport (tarifs au 01/01/2009)	Tarif normal	Remboursement Prime transport	Coût pour le salarié
Abonnement annuel **MISTRAL** (tout public)	325 €	162,50 €	**162,50 €**
Abonnement annuel **JEUNE** (moins de 26 ans)	212 €	106 €	**106 €**
Abonnement annuel **VELOPOP**	15 €	7,50 €	**7,50 €**

les titres de transports

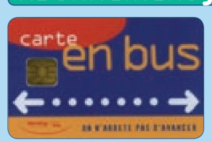
TCRA vous propose une gamme de tarifs adaptée à votre profil et à vos besoins de déplacements. Choisissez la liberté et la simplicité de nos abonnements, ils vous permettent un nombre de voyages illimités sur toutes nos lignes de bus.

pour tous

	PRIX	DESCRIPTIF
abonnement mistral carte en bus	**Mensuel : 32,50 €** **Annuel : 325 €**	• L'abonnement mensuel ou annuel Mistral est valable 1 ou 12 mois après la 1ère validation. • **Un accès illimité à la Baladine et un abonnement annuel VELOPOP sont offerts avec l'abonnement annuel Mistral.** • En vente à l'agence commerciale.
ticket unité ticket unité	**1,20 €**	• Valable pour un voyage. • Correspondance gratuite pendant 1heure. • En vente à l'agence commerciale, chez les dépositaires et au kiosque TGV.
ticket journée ticket journée	**3,60 €**	• Valable pour la date du jour de validation pendant toute la durée du fonctionnement du réseau y compris le soir avec Bustival jusqu'à la fin des services. • Permet un nombre illimité de voyages, pour une seule et même personne, pendant une journée. • En vente à l'agence commerciale, au kiosque TGV, dans la navette TGV et chez les dépositaires.
ticket 10 voyages ticket carnet 10 voyages	**9,90 €**	• Valable pour 10 voyages. • Il peut-être utilisé par plusieurs personnes voyageant en même temps. • Correspondance gratuite pendant 1 heure. • En vente à l'agence commerciale, chez les dépositaires et au kiosque TGV.

pour les moins de 19 ans

abonnement junior



PRIX

Mensuel : 18,80 €
Annuel : 169,20 €

DESCRIPTIF

- L'abonnement mensuel Junior est valable pour une personne et pour 1 mois après la 1ère validation.
- L'abonnement annuel Junior est valable pour une personne et pour 12 mois après la 1ère validation.
- **Un accès illimité à la Baladine et un abonnement annuel VELOPOP sont offerts avec l'abonnement annuel Junior.***
- En vente à l'agence commerciale.

*Le service VELOPOP est accessible à partir de 16 ans.

pour les moins de 26 ans

abonnement jeune



PRIX

Mensuel : 26,50 €
Annuel : 212 €

DESCRIPTIF

- L'abonnement mensuel Jeune est valable pour une personne et pour 1 mois après la 1ère validation.
- L'abonnement annuel Jeune est valable pour une personne et pour 12 mois après la 1ère validation.
- **Un accès illimité à la Baladine et un abonnement annuel VELOPOP sont offerts avec l'abonnement annuel Jeune.**
- En vente à l'agence commerciale.

pour les plus de 65 ans

abonnement iris



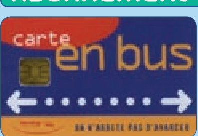
PRIX

16 €

DESCRIPTIF

- L'abonnement Iris est mensuel.
- Valable pour une personne et pour 1 mois après la 1ère validation.
- Réservé aux personnes de plus de 65 ans résidant dans l'une des communes du Grand Avignon
- En vente à l'agence commerciale.

abonnement lavande



Gratuit

- L'abonnement Lavande est valable pour une personne pour une durée de 14 mois.
- Réservé aux personnes de plus de 65 ans non imposables sur le revenu et résidant dans l'une des communes du Grand Avignon.
- Il est établi par les bureaux d'Aide Sociale ou les mairies de chaque commune.

pour les groupes

ticket group



PRIX

21 €

DESCRIPTIF

- Valable pour 1 voyage d'un groupe de 30 personnes maximum.
- En vente à l'agence commerciale.

ticket group heures creuses	**10,50 €**	• Valable pour les groupes scolaires des communes du Grand Avignon qui se déplacent de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30. • En vente à l'agence commerciale sur présentation d'un justificatif.
ticket group gratuit	**Gratuit**	• Valable pour les enfants de moins de 6 ans des maternelles, crèches et centres de vacances des communes du Grand Avignon. • Délivré à l'agence commerciale sur présentation d'un justificatif.
ticket group école	**31,50 € aller/retour**	• Valable toute la journée pour tous les groupes scolaires de 30 personnes maximum des communes du Grand Avignon, à raison d'un déplacement par classe et par trimestre. • A commander auprès de sa mairie.

titres pour les différents modes de transports

PRIX | **DESCRIPTIF**

abonnement ter + bus



Tarif SNCF + 24,50 €

- Tarification combinée TER+Bus (train express régional pour tout trajet jusqu'à 200kms en 1ère ou 2ème classe) composée d'un abonnement TER+un abonnement MISTRAL/TER, JUNIOR/TER ou JEUNE/TER.
- Réservé aux salariés, aux scolaires, aux étudiants et aux apprentis.
- Renseignez-vous par téléphone à l'agence commerciale TCRA au 04 32 74 18 32.

ticket navette tgv



Tarif SNCF + 3 €

- Tarification combinée SNCF/TCRA permettant l'accès à la navette TGV et au réseau TCRA pendant 24 heures ou tarification réseau.
- En vente à l'agence commerciale, au kiosque TGV et dans la navette TGV.

mobilobus



1,50 €

- Valable pour un voyage.
- Correspondance gratuite pendant 1 heure sur l'ensemble des lignes du réseau de bus TCRA.
- Réservé exclusivement au Transport à la Demande mis en place sur les communes d'Entraigues-sur-la-Sorgue, Montfavet/Morières-lès-Avignon, Rochefort du Gard/Saze et le quartier de Font d'Irac.
- En vente dans le service de Transport à la Demande et chez les dépositaires.

baladine



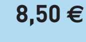
0,50 €	• Valable pour un voyage uniquement dans la Baladine mis en place dans le centre ville d'Avignon. • En vente dans la Baladine et à l'agence commerciale.
4 €	• Valable pour 10 voyages uniquement dans la Baladine mis en place dans le centre ville d'Avignon. • En vente dans la Baladine et à l'agence commerciale.
Abonnement mensuel +2 € **Abonnement annuel Bus : accès gratuit**	• L'abonnement mensuel Bus +2€ donne un accès illimité à la Baladine pendant 1 mois.* • L'abonnement annuel Bus (Mistral, Junior ou Jeune) donne un accès illimité et gratuite à la Baladine pendant 12 mois. • En vente à l'agence commerciale.

*abonnements payants exclusivement

vélopop

PRIX	DESCRIPTIF
Formule 1 jour : 1 €	**Pour les occasionnels :** • Le droit d'accès à la formule 1 jour est de 1€. • La première ½ heure est gratuite. Chaque ½ heure supplémentaire coûte 1 €.
Formule 7 jours : 3 €	**Pour les occasionnels :** • Le droit d'accès à la formule 7 jour est de 3 €. • La première ½ heure est gratuite. Chaque ½ heure supplémentaire coûte 1 €.
Abonnement annuel : 15 €	**Pour les réguliers :** • Le droit d'accès à l'abonnement VELOPOP est de 15 €. • La 1ère ½ heure est gratuite. Chaque ½ heure supplémentaire coûte 0,50 €. • En vente à l'agence commerciale.
Abonnement mensuel +2 € **Abonnement annuel Bus: accès gratuit**	**Pour les abonnés Bus :** • L'abonnement mensuel Bus+2 € donne accès au VELOPOP pendant 1 mois. • L'abonnement annuel Bus donne accès gratuitement au VELOPOP pendant 12 mois. • La 1ère ½ heure est gratuite. Chaque ½ heure supplémentaire coûte 0,50 €.

titres particuliers

	PRIX	DESCRIPTIF
abonnement contact	**Gratuit**	• L'abonnement Contact est réservé pour les demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assedic dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC et pour les personnes bénéficiant du RSA. • Valable pour une personne et pour 50 voyages pendant 1 mois à partir de la date de la 1ère validation. • Correspondance gratuite pendant 1 heure. • Délivré gratuitement par les bureaux d'Aide Sociale et les mairies.
abonnement minibus	**1,20 €**	• Valable pour 1 voyage. • Bus spécial réservé aux personnes à mobilité réduite titulaire de la carte d'invalidité de 80% minimum et sous certaines conditions. • Renseignez-vous par téléphone à l'agence commerciale TCRA au 04 32 74 18 32.
abonnement bonus	 **8,50 €**	• Valable pour 10 voyages • Réservé aux salariés, aux invalides, aux familles nombreuses (au minimum 3 enfants scolarisés ou jeunes enfants de moins de 3 ans) travaillant ou résidant dans une commune du Grand Avignon. • En vente à l'agence commerciale.
abonnement jasmin 	**Gratuit**	• L'abonnement Jasmin est réservé pour les personnes invalides à 80% minimum en invalidité civile ou à 50% minimum en invalidité de guerre et dont le revenu est inférieur ou égal au SMIC • Valable pour une personne et pour une durée de 14 mois • Délivré gratuitement par les bureaux d'Aide sociale ou les Mairies des communes.

Les conditions d'accès

Abonnement mistral pour tous

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièces à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité

D'autres documents spécifiques sont demandés en cas de prélèvements. Les droits de cet abonnement sont valables 5 ans.

Abonnement junior pour les moins de 19 ans

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièces à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité

D'autres documents spécifiques sont demandés en cas de prélèvements. Les droits de cet abonnement sont valables jusqu'à la date anniversaire des 19 ans, dans la limite de 5 ans.

Abonnement jeune pour les moins de 26 ans

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièces à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité

D'autres documents spécifiques sont demandés en cas de prélèvements. Les droits de cet abonnement sont valables jusqu'à la date anniversaire des 26 ans, dans la limite de 5 ans.

Abonnement iris pour les plus de 65 ans

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièces à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile

Les droits de cet abonnement sont valables 5 ans.

Abonnement lavande pour les plus de 65 ans non imposable

Cet abonnement est établi par les bureaux d'Aide Sociale ou les mairies de chaque commune.
Pièce à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Le dernier certificat de non-imposition

Les droits de cet abonnement sont valables 14 mois, de janvier de l'année N à février de l'année N+1.

Abonnement jasmin pour les personnes invalides

Cet abonnement est établi par les bureaux d'Aide Sociale ou les mairies de chaque commune.
Pièce à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- La carte d'invalidité
- Le dernier certificat de non imposition

Les droits de cet abonnement sont valables 14 mois, de janvier de l'année N à février de l'année N+1.

Abonnement vélopop

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièce à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 photocopie de la pièce d'identité
- La demande d'abonnement remplie et signé
- L'autorisation de prélèvement remplie et signée accompagnée d'un RIB
- 1 chèque libellé à TCRA d'un montant de 26 € (15 € abonnement annuel + 5 € de pré-consommation + 6€ de frais de carte).

Les droits de cet abonnement sont valables 5 ans.

les conditions d'accès

abonnement contact pour les demandeurs d emploi indemnisés par l'assedic et les personnes bénéficiant du rsa

Cet abonnement est délivré par les bureaux d'Aide Sociale ou les mairies de chaque commune.
Pièce à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 photocopie de la pièce d'identité
- Un relevé RSA* ou une quittance de versement du pôle emploi

Les droits de cet abonnement sont valables 1 mois.

* attribution de l'abonnement CONTACT sous certaines conditions.

abonnement bonus pour les salariés, invalides ou familles nombreuses

En vente à l'agence commerciale TCRA.
Pièces à fournir :
- 1 photographie d'identité
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile

Pour les salariés : une attestation de l'employeur mentionnant la nature et la durée du travail.
Pour les invalides : une carte d'invalidité à 50% pour les invalides de guerre et à 80% pour les invalides civils.
Pour les familles nombreuses : un livret de famille ou une fiche d'état civil et un certificat de scolarité pour chaque enfant.

Les droits de cet abonnement sont valables 1 an.

les CCAS et les mairies de quartiers

Les CCAS des communes du Grand Avignon et les mairies de quartiers d'Avignon délivrent les titres sociaux (abonnements Lavande, Jasmin et Contact).

➜ **AVIGNON :**

Mairie Est	7 Rue Laurent Fauchier - 04 90 89 55 60
Mairie Annexe Nord Rocade	106 Avenue de la Trillade - 04 90 89 64 11
Mairie Annexe Sud Rocade	Place Alexandre Farnese - 04 90 80 58 00
Mairie Annexe centre ville Maison Manon	Place des Carmes - 04 90 86 42 55
Mairie de Montfavet	Square Les Cigales - 04 90 32 13 42
Mairie Nord	Avenue Boccace - 04 90 85 81 05
Marie Ouest	30 Avenue Monclar - 04 90 86 44 67
Mairie de St Chamand	8 Avenue François Mauriac - 04 90 87 23 02

➜ **CCAS de Caumont**	Place du 8 Mai 1945 04 90 01 20 23
➜ **CCAS d'Entraigues-sur-la Sorgue**	Place du 8 Mai 1945 04 90 83 66 43
➜ **CCAS du Pontet**	3 Avenue Alphonse Daudet, 04 90 03 99 00
➜ **CCAS de Morières-lès-Avignon**	Espace Robert Dion 04 90 33 56 40
➜ **CCAS de Vedène**	Cours Maréchal Leclerc 04 90 23 43 75
➜ **CCAS de Villeneuve-lez-Avignon**	1 Allée Pierre Louis Loisil 04 90 15 97 00
➜ **Mairie des Angles**	Avenue Jules Ferry 04 90 15 10 50
➜ **Mairie de Jonquerettes**	Rue de la République 04 90 22 42 69
➜ **Mairie de Rochefort-du-Gard**	1 Rue du Grand Pont 04 90 26 69 83
➜ **Mairie de Saint-Saturnin-lès-Avignon**	Rue Comtadines 04 90 22 63 00
➜ **Mairie de Saze**	Place Fontaine 04 90 26 99 66
➜ **Mairie de Velleron**	Place du Château 04 90 20 00 71

les dépositaires

■ Dépositaires/vente d'abonnements (rechargement) et de tickets
● **Dépositaires/vente de tickets**

AVIGNON Centre ville :

■ "Gare routière" 5 Avenue Monclar - arrêt GARE ROUTIÈRE
■ "Le Tom-Tip Tabac" 51 Rue Joseph Vernet - arrêt HORLOGE
■ "Le Khédive Tabac" 6 Place de l'Horloge - arrêt HORLOGE
■ "Tabac La Gitane" 45 Cours Jean Jaurès arrêt CITE ADMINISTRATIVE
■ "Presse Carnot" 11 Place Carnot - arrêt PLACE PIE
● "Le Maryland Tabac" 83 Rue Guillaume Puy - arrêt LIMBERT
● "Tabac La Havane" 14 Rue de la République - arrêt RÉPUBLIQUE
● "La Maison du Bonheur" 26 Rue de la République - arrêt RÉPUBLIQUE
● "Bar Tabac" 22 Place des Carmes - arrêt CARMES
● "Bar Tabac Le Square" 66 Rue Carreterie - arrêt CARMES

Pont des Deux Eaux :

■ "Tabac Presse" C. C Pont des Deux Eaux - arrêt FLORENCE

Reine Jeanne / Grange d'Orel / Route de Morières :

■ "La Baguette de la Grange" La Grange d'Orel Quartier St Jean arrêt SAINT JEAN
■ "Tabac Presse Loto" 48 Route de Morières - arrêt Route de MORIÈRES
● "Boulangerie La Croustillette" 5 Rue Estienne d'Orves - arrêt SAINT JEAN

Trillade / Pierre Sémard :

■ "Tabac Le Braza" 63 Avenue de la Trillade - arrêt HERMINIER

Rocade / Cap Sud :

■ "Paneterie de la Rocade" 1060 Av. de la Trillade - arrêt AQUILON
■ "Presse Loto Papeterie" C.C Cap Sud - arrêt CAP SUD
● "Tabac Presse Combe" 9 Rue de la Vénus d'Arles - arrêt LIBRAIRIE

Sain-Ruf :

■ "Tabac Presse du Moulin" 21 Avenue Moulin Notre Dame arrêt GAMBETTA
● "Presse" 70 Bd St-Ruf - arrêt ST RUF

Monclar :

■ "Tabac Soumille" 42 bis Av. Monclar - arrêt MAIRIE OUEST
● "Boulangerie Lacour" 49 Av. Monclar - arrêt MAISON POUR TOUS

Champfleury :

● "Tabac Presse" 3 Rue Marie Madeleine - arrêt J. FERRY

CAUMONT-SUR-DURANCE :

■ "Bar Tabac Le Bistrot" 34 Faubourg St Sébastien - arrêt LES ÉCOLES

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE :

■ "Presse Loto Delalaire" Rue du 19 mars 1962 arrêt CAISSE D'ÉPARGNE
● "Tabac Presse Jullien" C.C Champion, route de Carpentras arrêt DU PONT DE LA PIERRE

LE PONTET :

■ "Maison de la Presse" Résidence Jean Moulin arrêt JARDINS DE FARGUES
■ "Tabac Presse" C.C l'Arbalestière - arrêt ARBALESTIERE
● "Auchan Point d'accueil" Service Carte Accord - arrêt AVIGNON NORD
● "Bar Tabac Presse Loto" 85 Av. Charles de Gaulle - arrêt PIGEONNIER

LES ANGLES :

■ "Tabac Presse" 6 Av. de Verdun - Bellevue - arrêt BELLEVUE
● "La Presse Angloise" C.C Les Priades - arrêt LES PRIADES
● "Mag Presse" C.C Leclerc - arrêt GRAND ANGLES

MONTFAVET :

■ "Tabac Presse" C.C Mistral 7 - arrêt MISTRAL 7
■ "Tabac Le Marigny" Place de l'Église - arrêt EGLISE
■ "Tabac Presse Loto" Route de l'Aérodrome - arrêt SALLE DES FÊTES
■ "Presse Loto des Vertes Rives" 540 Av. des Vertes Rives arrêt VERTES RIVES
■ Tabac Presse Le Flora Rue des Étoiles - arrêt ÉTOILES

MORIÈRES-LÈS-AVIGNON :

■ "Toute la Presse" 80 Rue de la République - arrêt J.C. AILLAUD

ROCHEFORT-DU-GARD :

■ "Quincaillerie Mathon" Route d'Avignon - arrêt PUY FERRANE

SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON :

■ "Tabac Presse Guitton" 22 Place des Cafés arrêt SAINT-SATURNIN CENTRE

VEDÈNE :

■ "Espace Tabac Presse" 260 Av. de la Fonderie - arrêt LAVANDIÈRES
● "Tabac le Gallia" 8 Rue Notre Dame - arrêt PLACE DU PETIT PONT

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON :

■ "Tabac Presse" ZAC Les Charbonnières - arrêt ARBOUSIERS
● Office de Tourisme 1 Place Charles David arrêt OFFICE DE TOURISME
● "Maison de la Presse" 13 rue de la République- arrêt HOTEL DE VILLE

sécurité réseau vidéo protection

La vidéo protection, c'est :

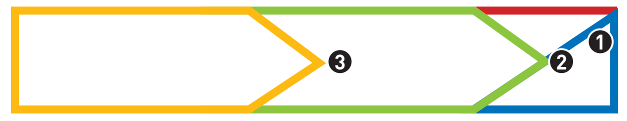
Un système de surveillance vidéo a été mis en place dans les bus pour améliorer les conditions de sécurité dans les véhicules de transports urbains et interurbains de voyageurs.

Depuis janvier 2008, l'ensemble des bus du réseau TCRA est équipé de ce système.

Comment fonctionne la video protection ?

L'implantation des caméras :
Le réseau dispose de **2 types de bus**, les standards (grande capacité) et les néoplan (petite capacité). Les caméras sont intégrées de façons différentes selon les véhicules.

- **Bus STANDARD avec 3 caméras** :



- **caméra 1** en forme de boitier située au niveau du poste de conduite,
- **caméra 2** en forme de dôme (anti-vandalisme) intégrée dans la trappe girouette « arrêt demandé »,
- **caméra 3** en forme de dôme (anti-vandalisme) placée en zone passager.

La vidéo protection, c'est :

La vidéo protection fait partie des éléments de sécurité du service de bus, tant pour les conducteurs de l'entreprise que pour la clientèle utilisant le réseau de transports en commun.
La vidéo protection enregistre l'activité du réseau de bus 24h/24. Ces images peuvent être visualisées à la demande par des personnes assermentées lors de tout incident afin d'appréhender dans les meilleurs délais les fauteurs de trouble.
En cela, ce système est dissuasif, il tend à minimiser toute incivilité et rendre l'espace bus sécurisé et confortable pour la clientèle.

pôle d'échange Avignon poste

Le pôle d'échange Avignon Poste, c'est :

Une nouvelle plateforme de bus sur le cours Kennedy à Avignon.
Doté d'une position stratégique en entrée de ville et à deux pas de la gare Avignon centre, le cours Kennedy a été crée pour devenir un nouvel espace public, dédié aux transports en commun.
C'est un pôle d'échange et de régulation majeur des transports en commun avignonnais.



Comment fonctionne le pôle d'échange ?

Il est pourvu de **2 quais de bus de 6 arrêts, soit 12 arrêts**, disposés en semis-épis afin de faciliter la manoeuvre des bus et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Point de convergence de 6 lignes de bus, il offre des correspondances sécurisées, fonctionnelles et joue un rôle de régulation du trafic de bus.

règlement intérieur du bus

La fraude c'est hors jeu !

- La montée et la descente des voyageurs s'effectuent obligatoirement aux arrêts de bus, sauf cas de force majeure. Tous les arrêts, à l'exception des terminus, sont facultatifs. Il faut donc demander l'arrêt en appuyant suffisamment tôt sur l'un des boutons situés dans l'allée centrale.
- La montée s'effectue par la porte avant, la descente par la porte arrière.
- Pendant le trajet en bus, il est recommandé d'être assis ou de se tenir aux barres et poignées afin d'éviter toute chute.

Titres de transport

- Toute personne voyageant à l'intérieur d'un bus doit obligatoirement être munie d'un titre de transport en cours de validité sauf les enfants de moins de 6 ans qui voyagent gratuitement. Tous les titres de transport doivent être validés à la montée dans le bus, y compris lors des correspondances. Ces titres sont en vente à l'agence commerciale TCRA et chez les commerçants dépositaires.
- Le ticket Unité est en vente directement par les conducteurs de bus. Il est recommandé de préparer sa monnaie et de faire l'appoint.
- En cas d'impossibilité de rendre la monnaie sur un billet de 10 € et plus, notre conducteur vous proposera un « reçu de vente » en échange du billet. Sur présentation de ce reçu de vente, vous vous ferez rembourser à notre agence commerciale.
- Chaque ticket de bus donne droit à 1 heure de transport à partir de l'heure de validation. Lors d'une correspondance, le titre de transport doit obligatoirement être validé. Au-delà d'une heure et si vous êtes toujours dans le bus, vous devez valider un autre voyage.

Contrôle des titres de transport

- Tout agent TCRA peut contrôler les titres de transport des voyageurs dans les bus et dresser un procès-verbal d'infraction en cas de situation irrégulière. En cas d'irrégularité (titre non validé, périmé, falsifié, n'appartenant pas au porteur, absence de titre...), une indemnité forfaitaire devra être réglée par le client selon le règlement en vigueur.
- Pour toute contestation, écrire à :

  TCRA agence commerciale
  Av. De Lattre de Tassigny
  84000 Avignon

Places réservées

- 4 places assises (2 places derrière le conducteur et 2 places à côté de la porte avant) sont réservées sur présentation d'un justificatif et par priorité :
  1. aux personnes mutilées de guerre
  2. aux aveugles et mal-voyants
  3. aux personnes invalides
  4. aux femmes enceintes
  5. aux personnes accompagnant un enfant de moins de 4 ans.

Objets encombrants ou dangereux

- Pour des raisons de sécurité, seuls les objets susceptibles d'être portés à la main par une seule personne sont autorisés dans les bus. Les objets volumineux, les matières inflammables ou dangereuses et les armes à feu ou tranchantes sont interdits dans les bus. Pour la sécurité de tous les voyageurs, les poussettes d'enfants doivent obligatoirement être pliées et tenues par le voyageur. Dans le cas contraire, TCRA décline toute responsabilité.

Objets perdus dans le bus

- Les objets retrouvés dans le bus sont conservés 15 jours par TCRA. Pour tout renseignement sur un objet perdu, téléphonez au 04 32 74 18 32. Les papiers d'identité sont ramenés au service «objets trouvés» de la police municipale. Dans tous les cas, TCRA décline toute responsabilité.

Transport d'animaux

- Les voyageurs non-voyants peuvent voyager avec leur chien dans les bus. Le chien voyage gratuitement. La personne non-voyante a droit à un accompagnateur qui voyage gratuitement.
- Les animaux domestiques sont acceptés dans les bus dans les conditions ci-dessous :
  - les animaux de petite taille doivent obligatoirement être tenus dans un panier ou cabas sur les genoux du voyageur. Ils voyagent gratuitement.
  - les animaux de grosse taille doivent obligatoirement être muselés et tenus en laisse. Leur voyage est payant : Ticket Unité, Ticket 10 voyages ou abonnement MISTRAL à son nom.

règlement intérieur du bus

Interdiction de fumer

Par le décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006, l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif est applicable à partir du 1er février 2007.

Cette interdiction s'applique :

- Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du publics ou qui constituent des lieux de travail.
- Dans tous les moyens de transport collectif.
- Dans tous les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs.
- L'interdiction de fumer est désormais sanctionnée par l'article 80-2 (3ème alinéa) du décret du 22 mars 1942.

Respect mutuel dans le bus

L'utilisation de lecteur audio, de téléphone portable, de consoles de jeux ou de tout autre appareil sonore doit être faite en toute discrétion et ne doit pas apporter de gêne ni aux autres usagers ni au conducteur.

En cas de non respect, un procès verbal sera dressé pour le motif : Trouble de l'ordre public.

Incivilités

- Animal interdit (hors règlement)
- Crachats
- Détérioration de matériel
- Entrave au fonctionnement des portières (décompression)
- Matières dangereuses ou nauséabondes
- Musique
- Mendicité
- Obstruction oblitérateur
- Obstruction objectif caméra
- Pieds sur banquettes
- Refus d'obtempérer (y compris d'arrêt de fumer)
- Souiller ou uriner
- Usage abusif (demande d'arrêt)
- Usage de patins ou de planches à roulettes
- Titre réservé à l'usage d'un tiers
- Fumer

Renseignements-accueil

Agence commerciale TCRA
Av. De Lattre de Tassigny - 84000 Avignon
Tél : 04 32 74 18 32
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

fraude et comportement

La fraude c'est hors jeu !

La fraude coûte cher à la collectivité et... aux voyageurs. Chaque utilisateur qui fraude, c'est autant de recette qui n'est pas mise à la disposition de l'amélioration du réseau. Alors, jouons le jeu.

Attention carton rouge !

38 €* d'amende à ceux qui ne respectent pas les règles du jeu... Alors, n'oubliez pas, ne voyagez pas sans titre validé. Rappelez-vous que votre titre est valable pour un déplacement d'une heure après la première validation. Au-delà de ce temps, vous devez vous acquitter d'un autre titre de transport.

Indemnités forfaitaires

- Personne voyageant sans titre de transport ou avec un titre falsifié : **38 €** *
- Personne voyageant avec un titre de transport non validé ou périmé : **26 €** *
- Trouble de l'ordre public ou utilisation d'un titre réservé à l'usage d'un tiers : **76 €***
- Le montant de l'indemnité doit être réglé immédiatement auprès de l'agent de contrôle qui délivrera un reçu. A défaut, une pièce d'identité sera exigée et un délai de paiement de 8 jours sera accepté.
- Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif sous peine d'un timbre-amende de **68 €** (**40 €** pour l'amende et **28 €** de frais de dossier). Si l'amende n'est pas payée, le contrevenant risque une amende de **450 €** prononcée par le tribunal de police.

En cas de non paiement

- Au-delà de 8 jours : une majoration de **38 €*** sera appliquée pour frais de dossier.
- Au-delà de 2 mois : le dossier sera transmis au Procureur de la République.

* Tarif en vigueur au 01/01/2010 susceptible de modification.

les lignes

Vous chercher le meilleur moyen pour vous déplacer en toute tranquillité ?
Vous n'avez qu'à choisir…

→ avignon en bus :

- **Intramuros :** Lignes 1/3/4/6/9/12 + Baladine

Baladine et la ville devient verte !

Petit véhicule 100% électrique. Moyen de transport idéal pour visiter le centre historique d'Avignon ou faire du shopping, pour seulement 0,50 € !

- **Sud - Rocade :** Lignes 1/3/4/6/14
- **Courtine – Gare TGV :** Lignes 7/14/Navette TGV
- **Agroparc Saint Chamand La Cristole :** Lignes 3/6/8/21
- **Fontcouverte Saint Jean :** Lignes 1/4/8/12/14
- **Amandier :** Lignes 4/9/12/14/30
- **Route de Lyon La Croisière :** Lignes 1/7/22/24/25/30
- **Jardins neufs :** Ligne 9
- **La Barthelasse :** Ligne 20

→ avignon à vélo :

Adopter la velopop' grand avignon attitude

200 vélos en libre-service accessibles 24 h /24 sur 17 stations à Avignon.
www.velopop.fr - 0 810 456 456

→ caumont-sur-durance :

Ligne 21

→ entraigues sur la sorgue :

Ligne 25
+ 

sur réservation au N° VERT APPEL GRATUIT 0800 456 456

→ jonquerettes :

Ligne 30

→ les angles :

Lignes 10/16/19
+ mobil bus sur Font d'Irac
sur réservation au N° VERT APPEL GRATUIT 0800 456 456

→ le pontet :

Lignes 1/7/12/24/25/26
+ Navette Marché les jeudis et samedis matin

→ montfavet :

Lignes 8/18

→ morières-les-avignon :

Lignes 22/28
+ mobil bus sur réservation au N° VERT APPEL GRATUIT 0800 456 456

→ rochefort du gard :

Ligne 16
+ mobil bus sur réservation au N° VERT APPEL GRATUIT 0800 456 456

→ saint-saturnin-les-avignon :

Ligne 30

→ saze :

Ligne 15
+ mobil bus sur réservation au N° VERT APPEL GRATUIT 0800 456 456

→ vedène :

Lignes 7/26

→ velleron :

Ligne 31

→ villeneuve lez avignon :

Ligne 11/16
+ Navette Cimetière
+ Navette Villeneuve

guide mode d'emploi

edition 2010-2011

Pour tout complément d'information, contactez-nous :

- **Agence Commerciale TCRA**
  Avenue De Lattre de Tassigny
  Arrêt Cité Administrative
  et Avignon Poste
  Tél. 04 32 74 18 32

  Jours et heures d'ouverture :
  Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
  et de 13h30 à 18h00
  www.tcra.fr

- **Grand Avignon**
  320, chemin de Meinajariès
  BP 1259 Agroparc
  84 911 Avignon Cedex 9
  Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01
  contact@agglo-grandavignon.fr

  www.grandavignon.fr



grand avignon
communauté d'agglomération

tcra
on n'arrête pas d'avancer